

Autorisation pour la diffusion de photographies.

Des prises de vues photographiques des taekwondoistes sont réalisées au cours de l'année par la section USMB Taekwondo dans l'objectif de documenter, de diffuser et de promouvoir ses activités (site internet, prospectus et affiches, articles de presse...). Votre autorisation est nécessaire pour l'éventuelle utilisation des prises de vues.

Je soussigné(e).....

Tuteur légal de

Age.....

Adresse

Code postale.....

Ville

Autorise.....

N'autorise pas

la section USMB Taekwondo à faire usage de photographies qui le(la) représentent (ou qui représentent ses travaux).

Fait à

Le

Signature